

Question Orale

Sécurité autour des molochs

Après la pose des gabarits pour l'implantation des molochs, le conseil général avait rendu attentif à la dangerosité de celui placé en bas de la côte de Pinchenal à Vicques. Le conseil communal nous avait répondu qu'il n'était pas porteur du dossier. Que c'était un projet du Seod, et de plus encore à l'étude.

Cette fois le moloch est là, placé à l'endroit du gabarit, en partie sur la route. La dangerosité de cet emplacement est grande. C'est en plein croisement, en bas d'une pente importante et sur le chemin de l'école.

Il en est de même pour le moloch placé dans le talus vers la scierie avec le stationnement sur la route.

Le conseil communal peut-il nous dire ce qui est prévu en terme de sécurité autour de ces molochs ?

Vicques, le 10 décembre 2020

Martin Clerc

